



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

La Lettre internationale

Question écrite n° 10959

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la francophonie sur la menace de disparition de l'édition française de la revue Lettre internationale, dont la presse s'est fait récemment l'écho. Cette nouvelle a suscité une profonde émotion chez les intellectuels d'Europe centrale, attachés à cette revue qui permet d'approfondir les liens culturels avec l'Europe occidentale et tout particulièrement avec la France puisque l'édition originale est en langue française. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître, afin de sauver l'édition française de la Lettre internationale, les mesures qu'il compte prendre.

Texte de la réponse

La revue Lettre Internationale, créée en 1983, connaît depuis plusieurs années pour son édition française des difficultés liées notamment à une stagnation des abonnements et des ventes au numéro ainsi qu'à l'absence de véritables moyens de gestion. De longue date, cette publication a bénéficié des aides courantes attribuées par le centre national du livre aux revues culturelles et, à partir de 1991, elle a fait l'objet de plusieurs subventions exceptionnelles de la part de cet établissement. Face aux difficultés rencontrées par la revue, des solutions ont en effet été envisagées afin de lui permettre de poursuivre sa commercialisation ; le directeur de la publication demandait notamment l'appui d'un gestionnaire. En dépit de l'intérêt culturel de la revue, reconnu par tous, aucun éditeur de renom ne s'est alors proposé pour prendre en charge sa gestion ; après diverses recherches, un entrepreneur de presse, la société ELTA (Editions littéraires, techniques et artistiques), s'est présentée. Un accord a été conclu entre Lettre internationale et ELTA, le Centre national du livre accompagnant la restructuration économique de la revue ; deux subventions ont été versées, en 1991 et 1992, mais la collaboration entre la société ELTA et la revue s'est interrompue fin 1992. Un nouveau gestionnaire, les éditions Dursus, s'est alors déclaré prêt à reprendre la revue. Le centre national du livre s'est une nouvelle fois engagé en accordant à Dursus une subvention destinée à la publication des quatre numéros de l'année 1993. Le contrat entre Lettre internationale et Dursus a été rompu en juin 1993 après la parution de deux numéros. L'édition française de Lettre internationale est donc de fait suspendue à ce jour. Le ministère chargé de la culture a maintes fois témoigné de l'intérêt qu'il portait à une revue qu'il a largement soutenue financièrement, en particulier à partir de 1991. Une nouvelle aide ne serait possible que si un éditeur acceptait de reprendre la gestion de la revue, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. L'échec des deux tentatives précédentes rend toutefois aléatoires les possibilités pour Lettre internationale de trouver aux mêmes conditions un partenaire qui mènerait à bien la commercialisation de la revue. Il est par ailleurs difficilement envisageable d'engager plus avant les finances publiques sans disposer de garanties sérieuses de succès.

Données clés

Auteur : [M. Grosdidier François](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10959

Rubrique : Presse

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 1994, page 565

Réponse publiée le : 20 juin 1994, page 3136